

Baby-sitting à Mayenne : faites garder vos enfants grâce au Point Information Jeunesse

L'association Les Possibles héberge un centre social ayant pour vocation la mise en œuvre d'un projet de développement social pour l'ensemble des habitants de Mayenne. Un pôle jeunesse, le PIJ (Point Information Jeunesse), est également présent au sein de cette association. Il intervient sur toutes les thématiques en lien avec la jeunesse.



Florine Olivier, animatrice jeunesse, vous accueille au Point Information Jeunesse, avec ou sans rendez-vous.

Le PIJ, un lieu d'accueil pour les jeunes

Des questions sur la mobilité internationale, le logement, la santé ou encore l'orientation ? Le Point Information Jeunesse est là pour donner des réponses aux jeunes et les orienter, sans limite d'âge.

En plus de fournir des renseignements sur tous les sujets liés à la jeunesse, le PIJ propose également d'accompagner les jeunes dans leur projet, une mise en relation des familles et des jeunes qui veulent faire du baby-sitting, des contacts pour des cours de soutien scolaire du primaire au lycée et l'accès aux *Pass Culture et Sport* de la région pour les 15-19 ans.

Avec ou sans rendez-vous, Florine Olivier reçoit les jeunes au 44 place Gambetta à Mayenne, les lundis, mardis et vendredis de 16h à 18h et le mercredi de 14h à 17h. Le 1^{er} jeudi de chaque mois le rendez-vous est de 16h à 18h à la maison des familles de l'Angellerie à Mayenne.

16 ans et plus : proposez vos services de baby-sitting

Le PIJ propose de mettre en contact des familles avec des jeunes souhaitant faire du baby-sitting. Pour s'inscrire en tant que baby-sitter, il suffit aux jeunes de plus de 16 ans de remplir une fiche d'information, disponible au PIJ ou bien sur le site des Possibles : www.lespossibles.org.

Sur cette fiche sont demandés : les coordonnées, les modes de déplacement, les formations et diplômes, une photo, les disponibilités et pour les mineurs une autorisation de droit à la diffusion est à remplir par les parents.

Parents, trouvez votre baby-sitter

Aujourd'hui une quinzaine de baby-sitters sont inscrits auprès du PIJ pour proposer leurs services aux parents de la Communauté de communes. Un classeur est à disposition au PIJ avec les fiches d'informations remplies au préalable par les jeunes baby-sitters.

Les parents choisissent la personne la plus apte selon eux à garder leurs enfants en fonction de leurs attentes, critères et disponibilités. L'animatrice jeunesse est là pour conseiller les parents sur les modalités de paiement, les aides possibles, les contrats de travail... mais c'est à eux de contacter et rencontrer les candidats choisis.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture du PIJ :

44 place Gambetta, Mayenne
Lundi, mardi et vendredi : 16h - 18h | mercredi : 14h - 17h
Maison des familles de l'Angellerie, Mayenne
1^{er} jeudi du mois : 16h - 18h

www.lespossibles.org - 06 78 29 73 99